

Empreinte socio-économique

Évaluation des retombées économiques
de l'industrie des carrières et matériaux
de construction



©Crédit photo : Freepik/macrovect

édito

Peu visibles et peu connues, les industries de carrières et des matériaux de construction sont pourtant bien présentes dans l'environnement régional et revêtent un intérêt que bon nombre ignore. En effet, les carrières, les plateformes de recyclage et les unités de production de béton prêt à l'emploi sont situées en amont de la filière Construction. Elles approvisionnent les chantiers de construction du bâtiment et d'infrastructures et les entreprises qui les réalisent. Aucune route, aucune école, aucun logement, aucun aménagement urbain ne se fait sans elles.

Les activités des entreprises de l'UNICEM Normandie sont donc primordiales pour l'aménagement du territoire, mais pas seulement en terme de production. Elles le sont aussi car les sites de nos entreprises sont implantés sur l'ensemble du territoire régional et souvent en milieu rural, plus particulièrement pour les carrières. De fait, elles font vivre tout un tissu économique de prestataires, de sous-traitants, de fournisseurs, de transporteurs et de commerces de proximité difficiles à mettre en évidence.

C'est pourquoi notre fédération UNICEM Normandie a confié cette étude socio-économique des activités de carrières et matériaux de construction à la Cellule Economique Régionale de la Construction afin de démontrer l'importance de notre secteur à l'échelle de notre territoire.

Depuis plusieurs années, nous portons le message auprès de nos parties prenantes, que nos activités sont essentielles à la région et qu'elles produisent des richesses dans les territoires. Aujourd'hui, cette affirmation est démontrée par ces nouvelles données chiffrées que nous vous invitons à découvrir.

Nous vous souhaitons une bonne lecture de cette étude.

Geoffroy COLIN
Président UNICEM
Normandie

sommaire

Introduction p.3

L'industrie extractive p.10

Transformation p.22

Méthodologie p.29

Introduction

Une industrie indispensable à l'économie régionale

La ressource minérale est une matière première indispensable à l'aménagement du territoire et à la réalisation des chantiers du Bâtiment et des Travaux Publics, sous sa forme naturelle (sable, gravillons, argile, gypse ...), recyclée ou bien après transformation (bétons, enrobés bitumineux, produits en béton, tuiles...).

Chaque année, près de **20 millions de tonnes de matériaux** issus des carrières normandes et près de **2 millions de m³ de béton prêt à l'emploi** sont ainsi nécessaires à l'économie régionale.

Les productions de granulats, de béton prêt à l'emploi, de roches ornementales et de pierres de construction représentent en 2019, en Normandie, **un chiffre d'affaires annuel de plus de 508 millions euros**.

La Normandie se positionne au 10^{ème} rang des régions françaises en matière de chiffre d'affaires

Plus de **1 200 collaborateurs*** sont directement impliqués dans l'ensemble de ces activités.

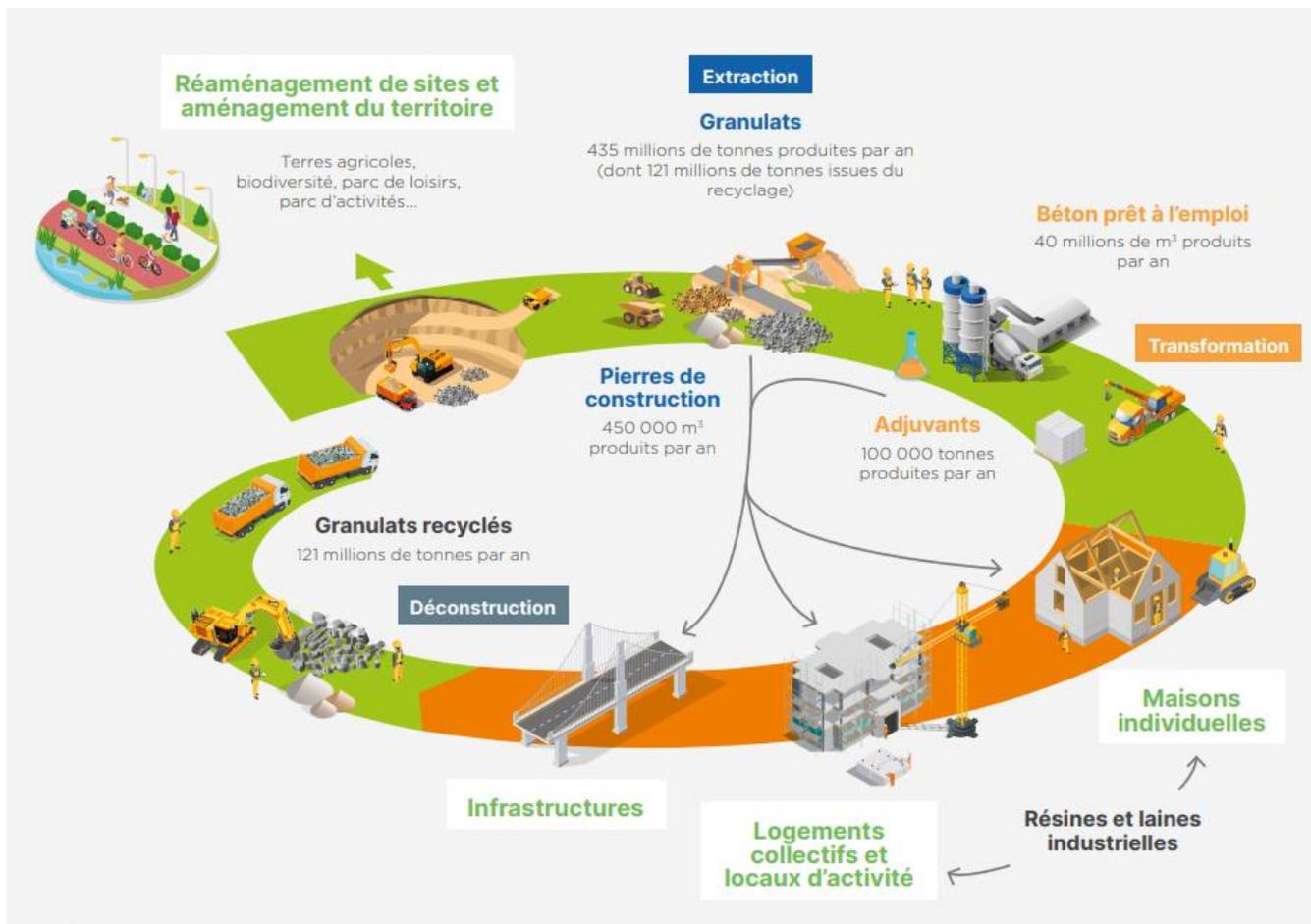
À ce chiffre s'ajoutent les emplois indirects soutenus chez de nombreux fournisseurs, sous-traitants et prestataires de services.

Les salaires versés aux employés, les retombées fiscales ainsi que le soutien financier à des associations sportives ou culturelles contribuent également à la vie économique de nombreuses communes.

La présence d'une carrière, d'une unité de production de béton prêt à l'emploi ou d'une plateforme de recyclage sur un territoire et leur durée de vie relativement longue font aussi de cette industrie un élément structurant du tissu économique local, tout particulièrement en milieu rural.

* Ces données concernent uniquement les activités granulats, ROC et BPE et elles ne tiennent pas compte des autres activités de l'industrie des matériaux (préfabrication béton notamment)

La filière des matériaux en France



Source : UNICEM

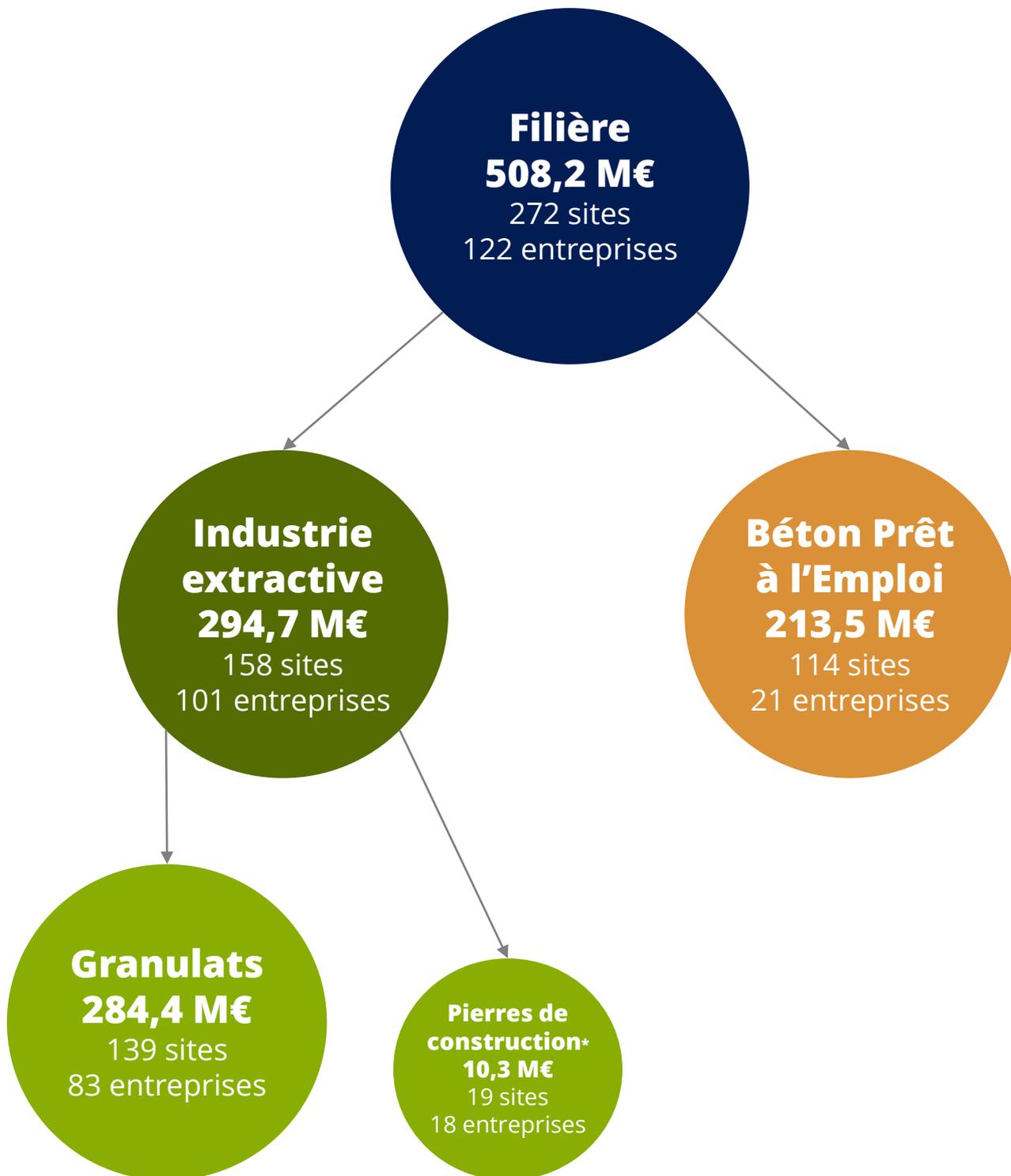
La filière des matériaux de construction représente l'ensemble des produits bruts issus de ressources naturelles ou transformés par des process industriels de haute technologie. Elle regroupe deux types d'activité :

- Les **industries extractives** valorisent les ressources géologiques telles que les roches massives, les roches meubles, le granit, etc.
- Les **industries de transformation** qui fabriquent, à partir des matières premières extraites, des produits tels que le béton prêt à l'emploi (BPE), les produits en béton (tuyaux, dalles, blocs...), le ciment...

Ces produits sont ensuite utilisés par de nombreux secteurs d'activité : le bâtiment, les travaux publics, mais aussi le secteur ferroviaire (fourniture de ballast), le funéraire, l'agriculture (dans le cadre de l'amendement agricole).

Par ailleurs, la filière est un maillon essentiel de l'économie circulaire en région, matérialisé par la prise en compte des enjeux liés à la transition écologique dans la chaîne de production et de valorisation des matériaux inertes issus de la déconstruction.

Périmètre de l'étude en Normandie



*Pierres de construction ou roches ornementales (taille, pierre et façonnage) et autres minéraux

Source : UNICEM - Chiffres 2019

La notion d'empreinte socio-économique appliquée à l'industrie des carrières et matériaux recyclés

Nota bene : les activités situées en aval de l'industrie ("les clients") ne doivent pas formellement être comptabilisées dans le calcul de l'empreinte socio-économique.

Cependant, **certaines activités sont étroitement liées à la présence de gisements de matériaux de carrières.**

C'est le cas, par exemple, pour les centrales à béton ou d'enrobage voire les usines de préfabrication de produits en béton qui s'installent au plus près de leurs fournisseurs de matériaux. Il est même parfois difficile de dissocier ces activités, toutes présentes sur un même site.

La notion d'empreinte socio-économique repose sur le principe que **les retombées économiques de l'industrie des carrières et des matériaux ne se limitent pas à son seul champ d'activité.** Les impacts économiques sont plus larges, générés par l'ensemble des flux monétaires injectés dans l'économie.

L'approche retenue consiste à **quantifier les flux financiers** et à simuler leurs effets sur l'ensemble des branches d'activité. Ils peuvent être évalués à partir des valeurs comptables disponibles dans les comptes de résultats ou la comptabilité analytique des entreprises.

Les trois principaux postes de charges indispensables à connaître sont :

- les salaires versés aux salariés ;
- les achats de biens et services et la sous-traitance ;
- la fiscalité (hors impôt sur les sociétés).

L'empreinte socio-économique peut ensuite être traduite en nombre d'emplois (en équivalent temps-plein) et en termes de valeur ajoutée.

La méthodologie de calculs utilisée et adaptée aux activités des carrières, s'appuie notamment **sur l'utilisation de tables entrées-sorties symétriques** permettant de modéliser les interdépendances entre les différents secteurs d'activité d'une économie donnée. (cf. méthodologie page 29).



©crédit photo : Médiathèque Lafarge - Jean-Daniel Guilloux - LISEA

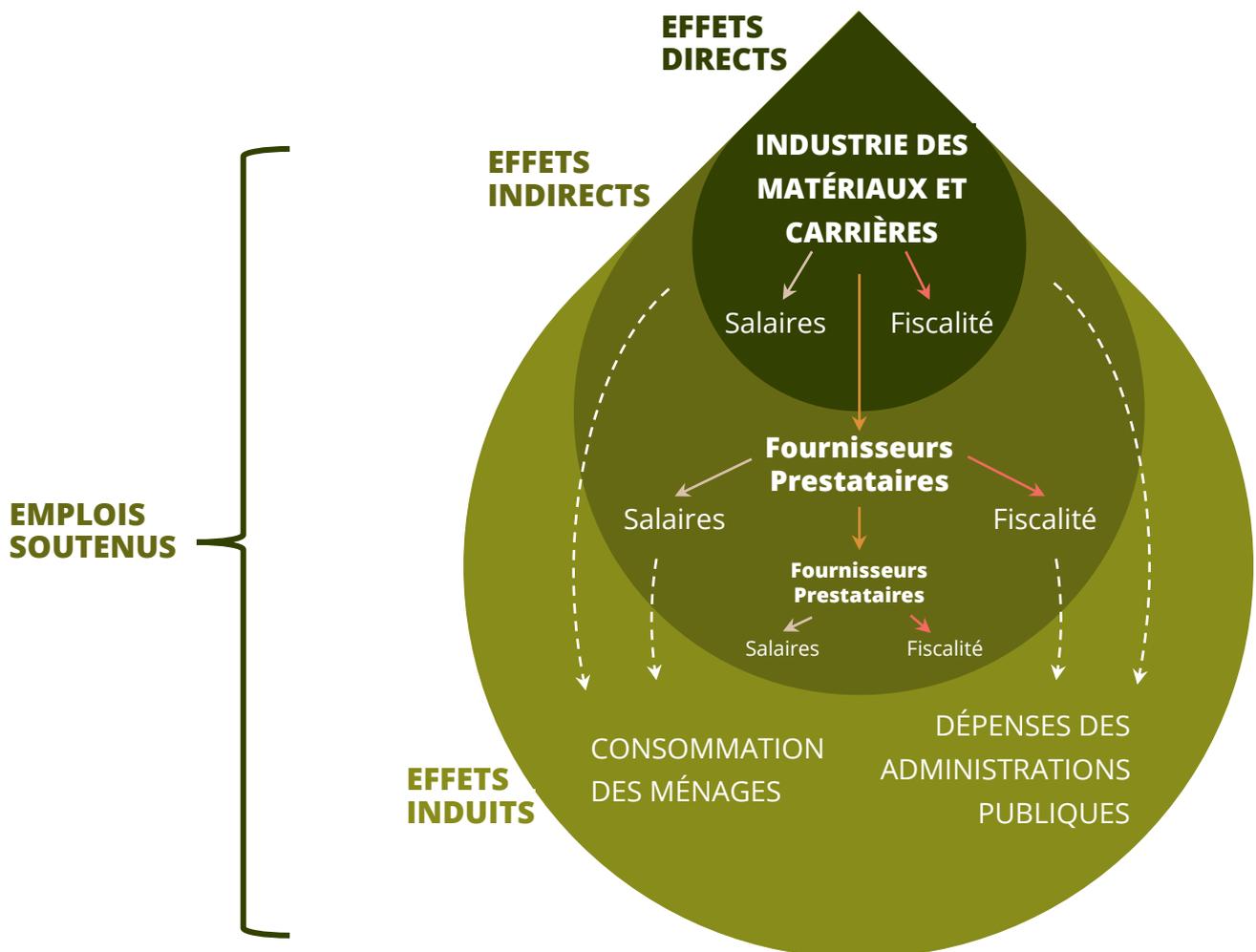
Les trois principaux effets mesurés

Les **EFFETS DIRECTS** concernent la valeur ajoutée générée par l'activité et l'emploi des collaborateurs salariés des entreprises. À cela s'ajoute aussi la fiscalité versée aux collectivités locales et à l'État.

Les **EFFETS INDIRECTS** traduisent les retombées économiques générées par les achats de consommations intermédiaires. Ces achats soutiennent des emplois. Chaque euro dépensé a un impact chez les prestataires de services, sous-traitants et fournisseurs. Ces mêmes fournisseurs et prestataires vont réaliser à leur tour des achats auprès de leurs propres fournisseurs, etc.

Les **EFFETS INDUITS** correspondent aux dépenses de consommation effectuées par les employés grâce aux rémunérations versées. Elles génèrent aussi des effets d'entraînement sur l'ensemble de l'économie.

L'empreinte socio-économique de l'industrie des carrières et matériaux



Source : réseau des CERC

Les principaux flux financiers

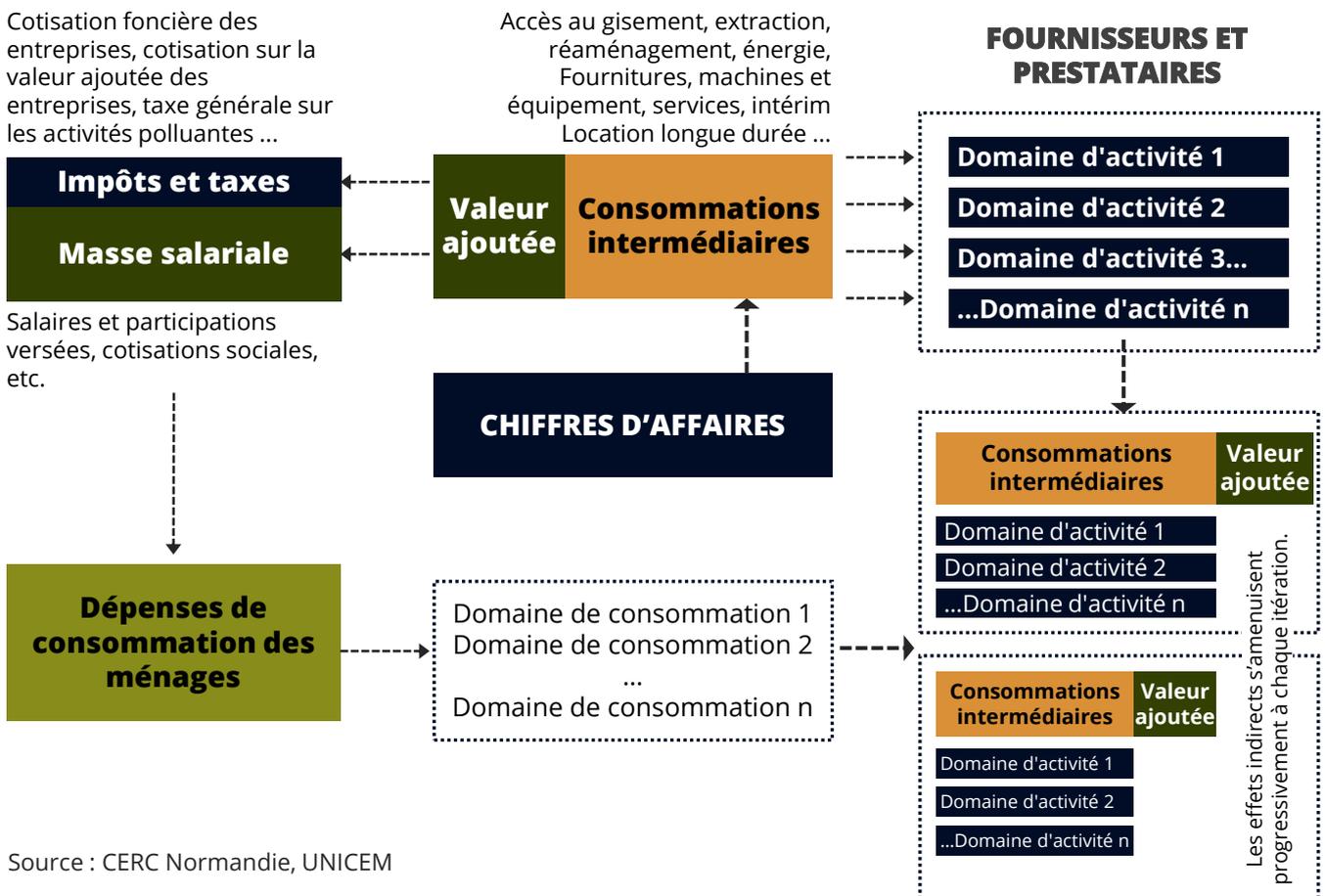
Le chiffre d'affaires des différents secteurs étudiés sera décomposé afin de connaître le montant généré :

- de consommations intermédiaires (y.c. la sous-traitance) ;
- de salaires et cotisations sociales ;
- d'impôts et taxes (hors impôt sur les sociétés).

La décomposition du chiffre d'affaires intègre les frais de manutention, de chargement et de transport. En revanche, les activités de négoce ont été neutralisées et une attention particulière a été portée aux transports confiés à des prestataires extérieurs.

Les données traduisent une situation moyenne. Selon les cas, le type de gisement, sa profondeur, les conditions d'acheminement, les volumes extraits, la répartition entre les transports sous-traités et réalisés avec sa propre flotte de véhicules modifient la structure des coûts pour chaque exploitation.

Schéma simplifié des flux financiers entrants dans le calcul de l'empreinte socio-économique



Source : CERC Normandie, UNICEM

Les relations économiques avec les fournisseurs et prestataires de services

L'industrie des carrières et matériaux nécessite **l'intervention d'un grand nombre de fournisseurs et de sous-traitants dans des domaines variés** : achats de matériels et de biens d'équipement, fournitures, sous-traitance de production (découverte, extraction...) et de transport, services d'entretien, de réparation et de maintenance, bureaux d'études et de contrôle, services juridiques et comptables...

Le tableau ci-dessous présente les principaux postes d'achats et charges externes identifiés et répartis selon trois domaines : Industrie, Services, Transport Travaux Publics. (cf. méthodologie page 29). La répartition des consommations intermédiaires, fluctuante selon chacune des activités étudiées est disponible dans chaque partie du rapport.

Décomposition des consommations intermédiaires par grands domaines

Industrie	<p>Achats de matières premières : granulats, ciment etc. (pour les industries transformatrices uniquement).</p> <p>Equipements mécaniques et matériels de transports : achat, entretien et réparation, y compris en sous-traitance de véhicules légers et utilitaires et équipements mécaniques et électriques.</p> <p>Outillage et petites fournitures : achat de produits manufacturés, produits chimiques, produits métalliques et biens de consommations.</p> <p>Energie : carburants, combustibles, eau, gaz, électricité.</p>
Transport Travaux Publics	<p>Transport de matériaux : externalisation du transport.</p> <p>Découverte, réaménagement, terrassement, sondages et forages : externalisation des travaux de mise en service des sites et des travaux de construction et d'entretien et de réaménagement final.</p>
Services	<p>Gestion, conseil et services divers : services comptables et juridiques, d'ingénierie, études, analyses techniques, santé, sécurité...</p> <p>Services financiers et assurances : services bancaires, assurances, crédits-bails et autres intermédiaires financiers.</p> <p>Communication : services postaux, publicité, télécommunication, imprimerie...</p> <p>Travail temporaire : services liés à l'emploi intérim.</p> <p>Hébergement, restauration, déplacements : dépenses de transport, d'hébergement et de restauration des collaborateurs.</p> <p>Services immobiliers : loyers des terrains, redevances de forage, accès au gisement.</p>

Source : GIE Réseau des CERC

1 L'INDUSTRIE EXTRACTIVE

Granulats,
roches ornementales et
de construction

Principaux enseignements

[Industrie extractive]

Une industrie au cœur des territoires

En Normandie, l'industrie extractive (granulats et roches ornementales et de construction) représente **plus de 100 entreprises** en 2019, implantées sur l'ensemble du territoire normand générant près de 300 M€ de chiffre d'affaires.

Cette activité est indispensable pour l'entretien et la construction d'infrastructures (routes, voies ferrées, zones industrielles...), mais également pour la construction de bâtiments (immeubles, écoles...).

158 sites de production (hors centrales à béton) sont dénombrés soit une moyenne de plus de 1,5 site par entreprise.

Les sites industriels de la filière maillent le territoire normand, garantissant un approvisionnement de proximité. L'implantation des unités de production dépend cependant d'un certain nombre de facteurs tels que la géologie, les caractéristiques techniques des ressources, la logistique et le transport, mais aussi la disponibilité foncière et les enjeux environnementaux.

Des unités de production à taille humaine

L'industrie extractive de la région est constituée principalement de petites entreprises, mais elle compte également des filiales de grands groupes, industriels et/ou PME-ETI de la Construction, intégrant parfois des filières avalées d'entreprises du Bâtiment et des Travaux Publics.

En 2019, la moyenne des effectifs par établissement* normand est inférieure à 10 salariés (9,9 salariés).

Concernant les pierres de construction, l'activité extraction est difficilement dissociable de l'activité de transformation.

* Données portant sur les 2 codes APE 0811Z et 0812Z ; «Extraction de pierres ornementales et de construction, de calcaire industriel, de gypse, de craie et d'ardoise» et «Exploitation de gravières et sablières, extraction d'argiles et de kaolin»

Nota bene : une branche d'activité est un ensemble d'unités de production qui ont la même activité de production.

Principaux enseignements

[Industrie extractive]

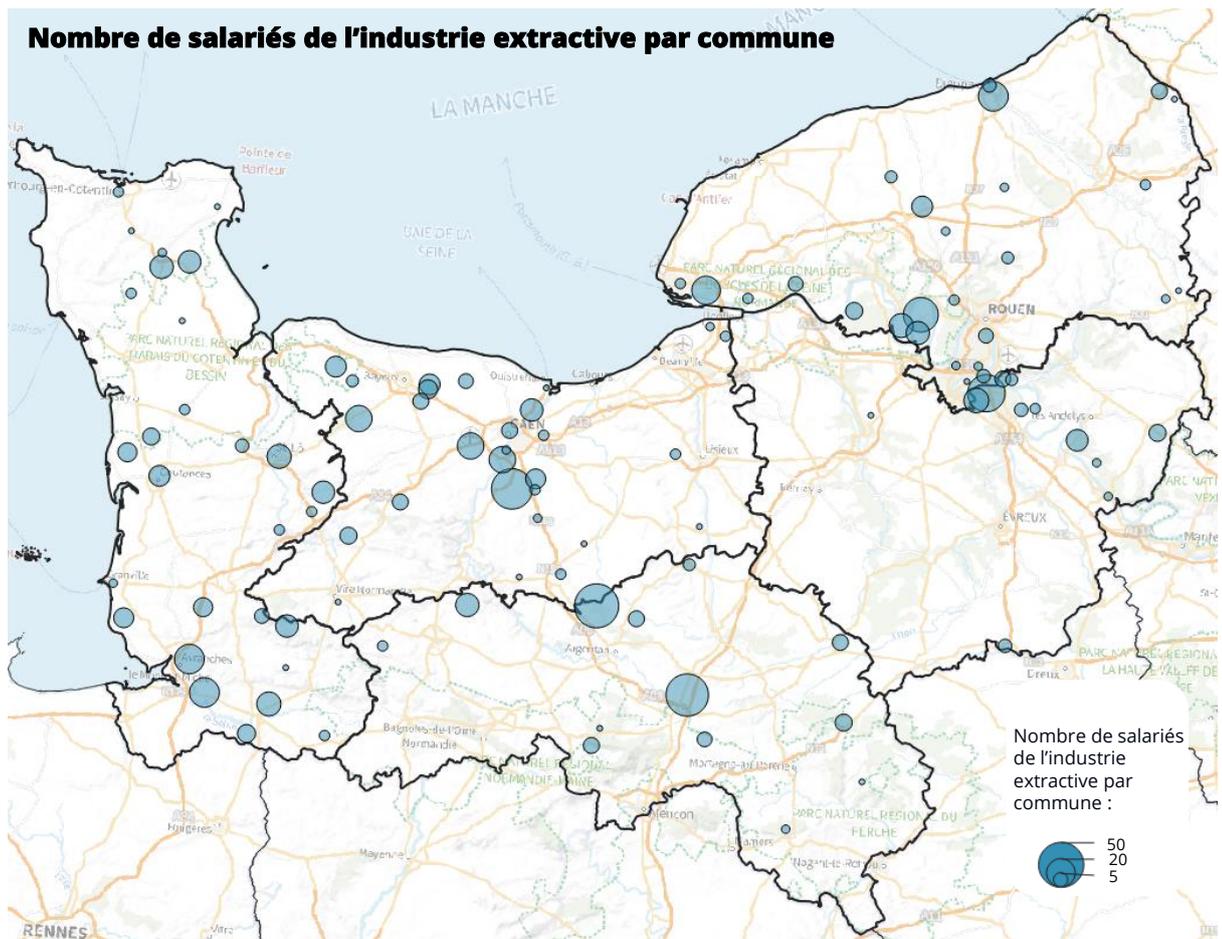
Une majorité d'emplois ruraux

Taille des aires urbaines	en %
Communes hors unités urbaines (U.U.)	59%
U.U. de moins de 5000 habitants	8%
U.U. de 5 000 à 9 999 habitants	9%
U.U. de 10 000 à 19 999 habitants	4%
U.U. de 20 000 à 100 000 habitants	8%
U.U. de plus de 100 000 habitants	12%

Nota bene : une unité urbaine est une commune ou un ensemble de communes présentant une zone de bâti continu (pas de coupure de plus de 200 mètres entre deux constructions) qui compte au moins 2 000 habitants.

59% des salariés de l'industrie extractive, sont employés dans des établissements situés hors des unités urbaines (U.U.) et 17% le sont dans des U.U. de moins de 10 000 habitants. Cette **industrie participe à l'économie locale** en favorisant la création et le maintien d'emplois non délocalisables **dans les territoires ruraux**.

12% des salariés sont rattachés à des établissements implantés dans les 3 U.U. de plus de 100 000 habitants (Caen, Le Havre, Rouen).



(source : URSSAF données 2019, traitement CERC
NAF : 0811Z, 0812Z, 2370Z

1.1 Les Granulats

[Granulats]



©crédit photo : Colas - Créavision

22,6 Mt
de granulats produits
en 2019 en Normandie

284,4 M€
de chiffre d'affaires en
2019 en Normandie

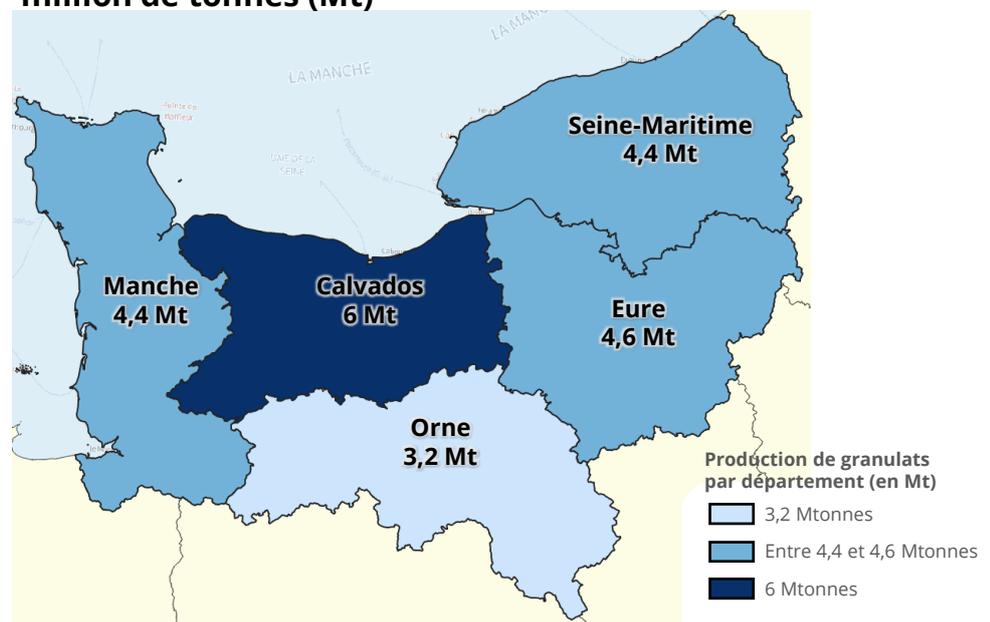
Source : UNICEM

La production de granulats : 22,6 millions de tonnes pour un chiffre d'affaires de 284,4 millions d'euros

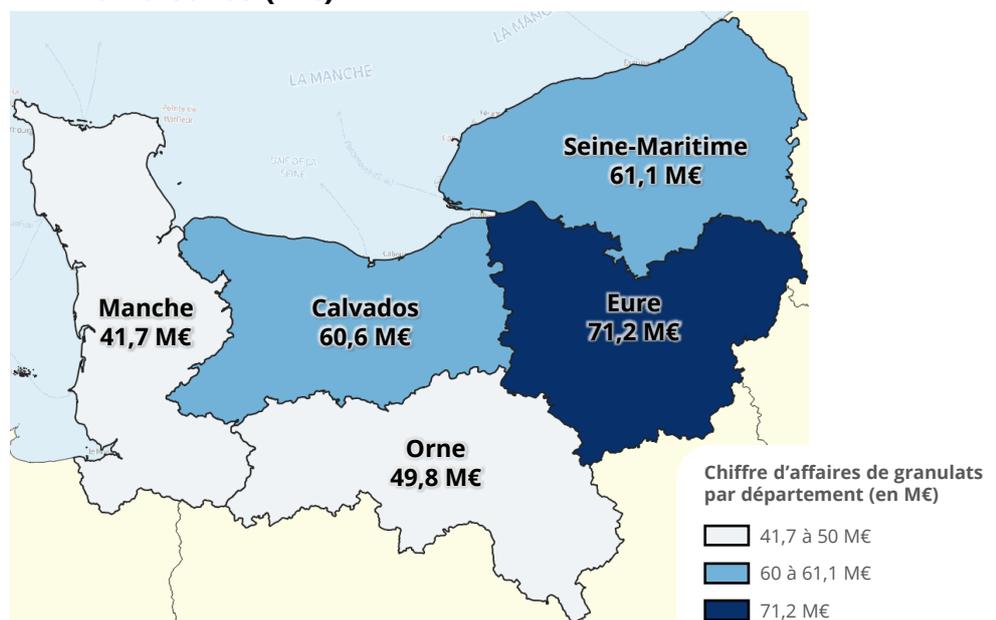
83 entreprises, réparties sur 139 sites, ont produit, en 2019, 22,6 millions de tonnes de granulats pour un chiffre d'affaires de 284,4 millions d'euros. La production de granulats en Normandie, représente 6,3% de la production nationale et 7,4% du chiffre d'affaires français.

La production se répartit ainsi : 51,3% de granulats issus de roches massives (11,6 millions de tonnes), 42,5% de granulats issus de roches meubles (9,6 millions de tonnes) et 6,2% de granulats recyclés (1,4 millions de tonnes)

Production de granulats par départements en million de tonnes (Mt)



Chiffre d'affaires granulats par départements en million d'euros (M€)



[Granulats]

Les principaux flux financiers

En 2019, les 284,4 millions d'euros de chiffre d'affaires de la filière granulats ont généré principalement :

- **193,4 millions d'euros de consommations intermédiaires** (y.c. la sous-traitance) ;
- **31,3 millions d'euros de salaires et cotisations sociales** ;
- **8,5 millions d'euros d'impôts et taxes** (hors impôt sur les sociétés).

De multiples relations économiques avec les fournisseurs et les prestataires de services

Le schéma ci-dessous présente les principaux postes d'achats et charges externes identifiés et leur poids respectif moyen dans les consommations intermédiaires d'une carrière. Les pourcentages varient bien entendu selon les sites (cf. méthodologie 29).

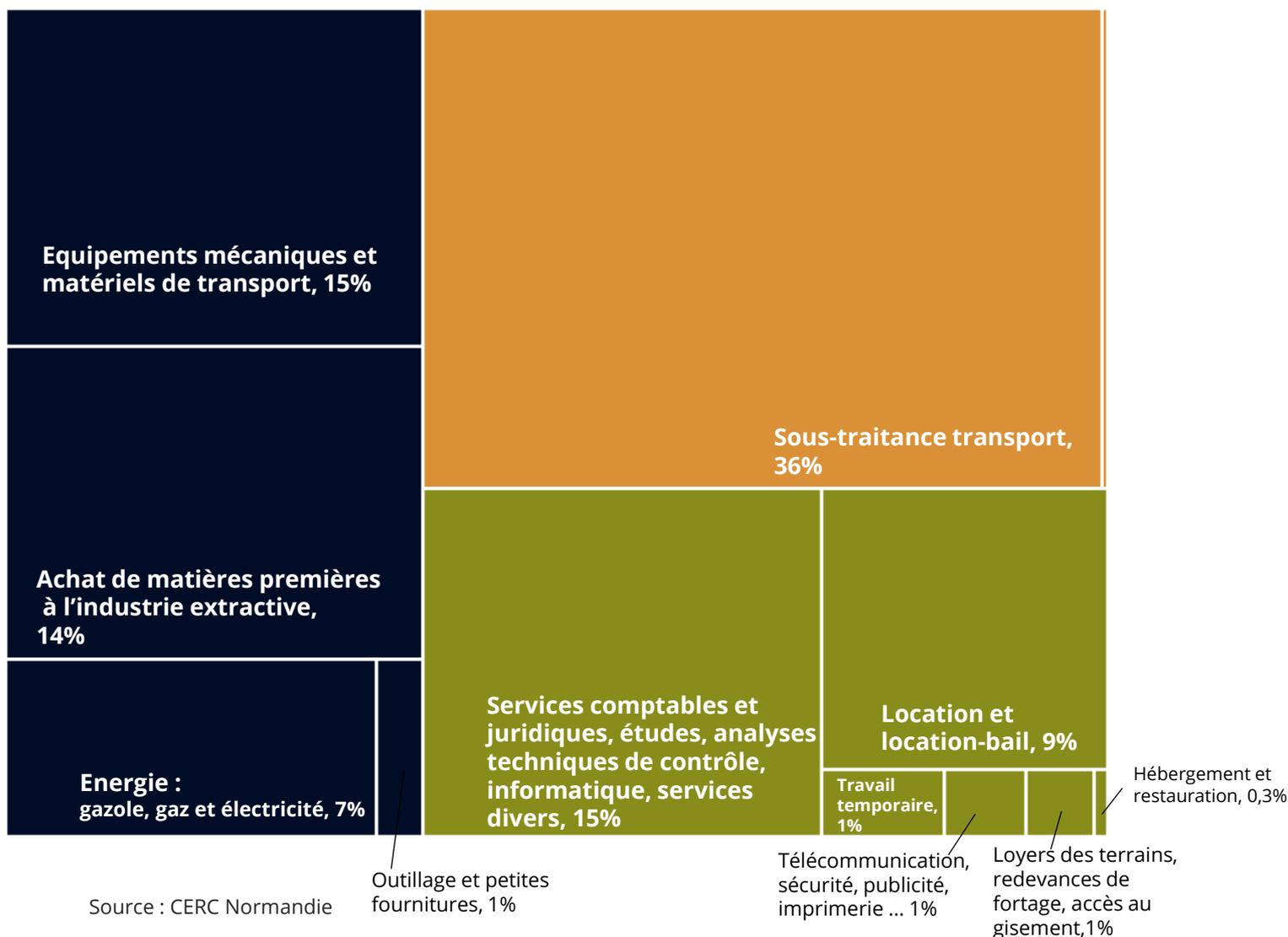
Répartition des consommations intermédiaires

% des consommations intermédiaires

■ Industrie : 37%

■ Transport : 36%

■ Services : 27%



[Granulats]

Plus de 4 160 emplois concernés



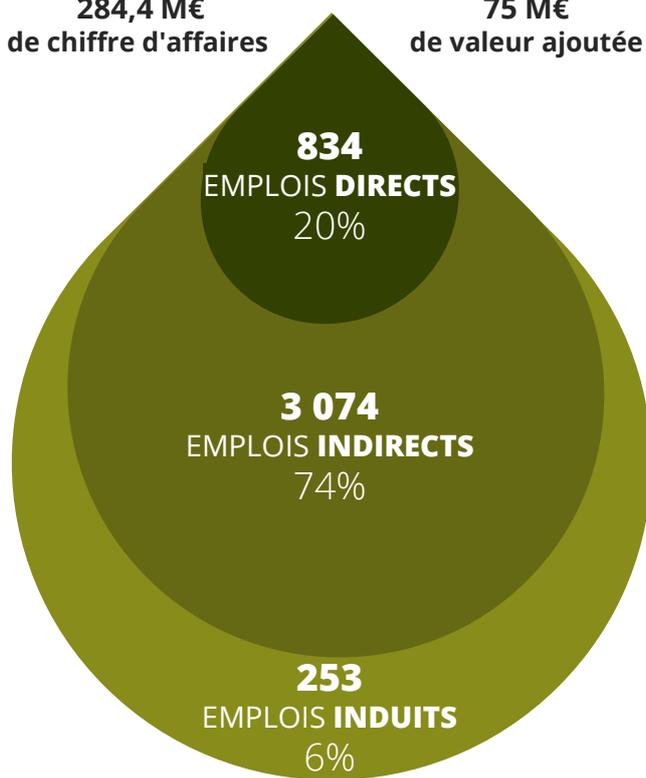
©crédit photo : Matthieu Engelen
Photothèque Eurovia

Les activités de production de granulats soutiennent près de 4 160 emplois en Normandie en tenant compte des retombées directes (834 emplois), indirectes (3 074 emplois) et induites (253 emplois). Tous ces emplois sont considérés comme non délocalisables et permettent de soutenir l'aménagement dans les territoires au travers de l'activité du Bâtiment et des Travaux Publics.

Le nombre d'emplois totaux soutenus est 4 fois supérieur au nombre d'emplois directs, c'est-à-dire que pour chaque emploi direct dans le secteur des granulats, 4 emplois supplémentaires sont soutenus dans le reste de l'économie.

4 161 emplois concernés en équivalent temps-plein

284,4 M€ de chiffre d'affaires 75 M€ de valeur ajoutée



x 4
= nombre d'emplois indirects et induits soutenus dans le reste de l'économie

3 327 EMPLOIS SOUTENUS (indirects et induits)
dont 179 ETP dans l'industrie extractive.

Source : CERC Normandie



[Granulats]

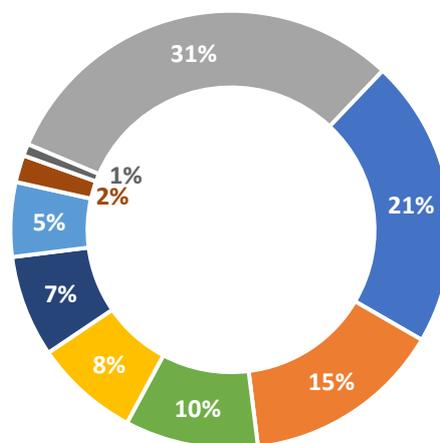
De nombreux secteurs d'activité impliqués

L'ensemble des effets indirects et induits s'étend à de nombreuses branches d'activité en dehors de celle de l'extraction et l'exploitation des granulats. Ainsi, trois secteurs d'activité concentrent près des 2/3 des emplois soutenus (emplois indirects et induits) : **les services logistiques, les services aux entreprises et le commerce de gros.**

En effet, 28% des emplois soutenus (emplois indirects et induits) relèvent des services logistiques (transports terrestres, entreposage). Au second rang, les services aux entreprises (banques, assurances, services comptables, juridiques, financiers, services de nettoyage, etc.) représentent 18% des emplois soutenus. En troisième position, les activités relatives au commerce de gros affichent 17% des emplois soutenus.

Les branches d'activité impactées et le nombre d'emplois indirects et induits

Commerce de gros*	319 emplois soutenus
Services logistiques*	222 emplois soutenus
Services aux entreprises*	152 emplois soutenus
BTP	9 emplois soutenus
Machines et équipement*	57 emplois soutenus
Travail temporaire	102 emplois soutenus
Hébergement, restauration	21 emplois soutenus
Ingénierie, contrôle et analyses techniques	80 emplois soutenus
Autres secteurs d'activité	78 emplois soutenus



Source : CERC Normandie

***Commerce de gros** : distributeurs et négociants de matériels et d'équipement, fournitures industrielles, distribution de combustibles et de produits annexes, etc.

***Services logistiques** : transport terrestre, entreposage.

***Services aux entreprises** : services comptables, financiers, juridiques, assurances, nettoyage, sécurité et autres services de soutien.

***Machines et équipement** : Fabrication, entretien et réparation.

***Ingénierie, contrôle et analyses techniques** : services d'ingénierie, scientifiques (études, contrôles, analyses techniques, etc.) et informatiques.

***Autres secteurs d'activité** : produits agricoles, sylvicoles et de pêche, services publics et administratifs, arts récréatifs et loisirs.

Une contribution fiscale significative pour les administrations publiques

8,5
M€

Le montant des contributions fiscales (hors impôt sur les sociétés) est de 8,5 millions d'euros pour l'activité de granulats en Normandie. Cette contribution fiscale comprend la taxe générale sur les activités polluantes (TGAP), la contribution économique territoriale (CVAE et CFE) et d'autres taxes (taxe d'apprentissage, taxe foncière, taxe à l'essieu, etc.).

1.2 Les roches ornementales et de construction

[ROCHES ORNEMENTALES ET DE CONSTRUCTION]

**Près de 10 millions d'euros de chiffre
d'affaires**

Le périmètre de l'étude prend en compte les roches naturelles utilisées dans la construction et l'aménagement de bâtiment d'ouvrages d'art, de voirie, de restauration de monuments historiques, mais aussi la décoration.

En Normandie, **19 sites réalisant de l'extraction** et de la transformation de roches ornementales et de construction sont recensés.

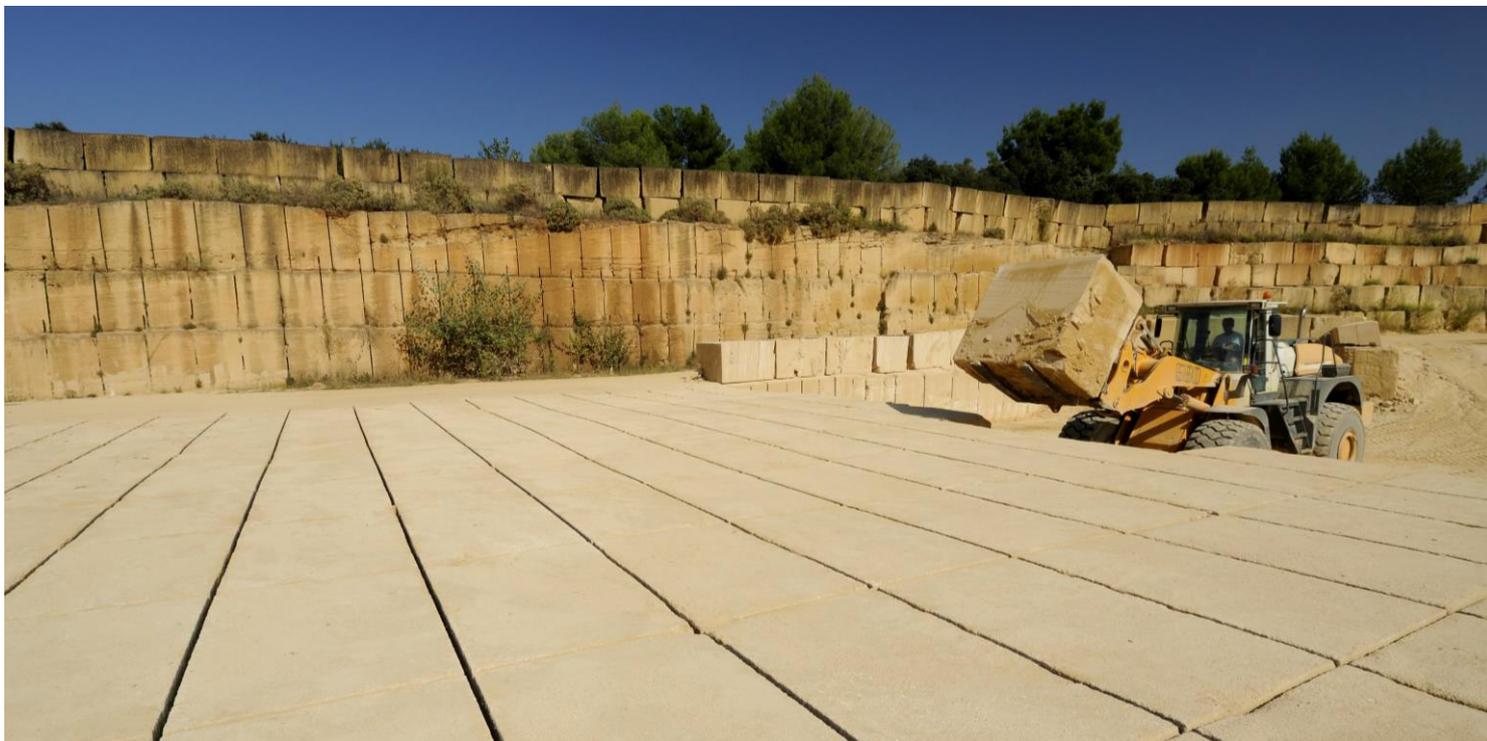
L'activité d'extraction des pierres de construction est souvent indissociable de l'activité de transformation (taille, façonnage, finissage de pierre, etc.).

Les acteurs sont très variés : les extracteurs, les transformateurs, les metteurs en œuvre dans le secteur de la marbrerie, les metteurs en œuvre du bâtiment, les compagnons du devoir, etc.

Les établissements sont composés majoritairement de petites unités.

Le chiffre d'affaires de la branche des roches ornementales et de construction s'élève à 10,3 millions d'euros en 2019.

Source : UNICEM



©crédit photo : Photothèque UNICEM – Emmanuel PERRIN

[ROCHES ORNEMENTALES ET DE CONSTRUCTION]

Les principaux flux financiers

En 2019, le chiffre d'affaires des roches ornementales et de construction s'élève à 10,3 millions d'euros en région. Il génère principalement :

- **6,3 millions d'euros de consommations intermédiaires** (y.c. la sous-traitance) ;
- **3,4 millions d'euros de salaires et cotisations sociales** ;
- **0,3 millions d'euros d'impôts et taxes** (hors impôt sur les sociétés).

Les données traduisent une situation moyenne. Selon les cas, les conditions d'acheminement, les volumes produits, la répartition entre les transports sous traités et réalisés avec sa propre flotte de véhicules modifient la structure des coûts pour chaque entreprise.

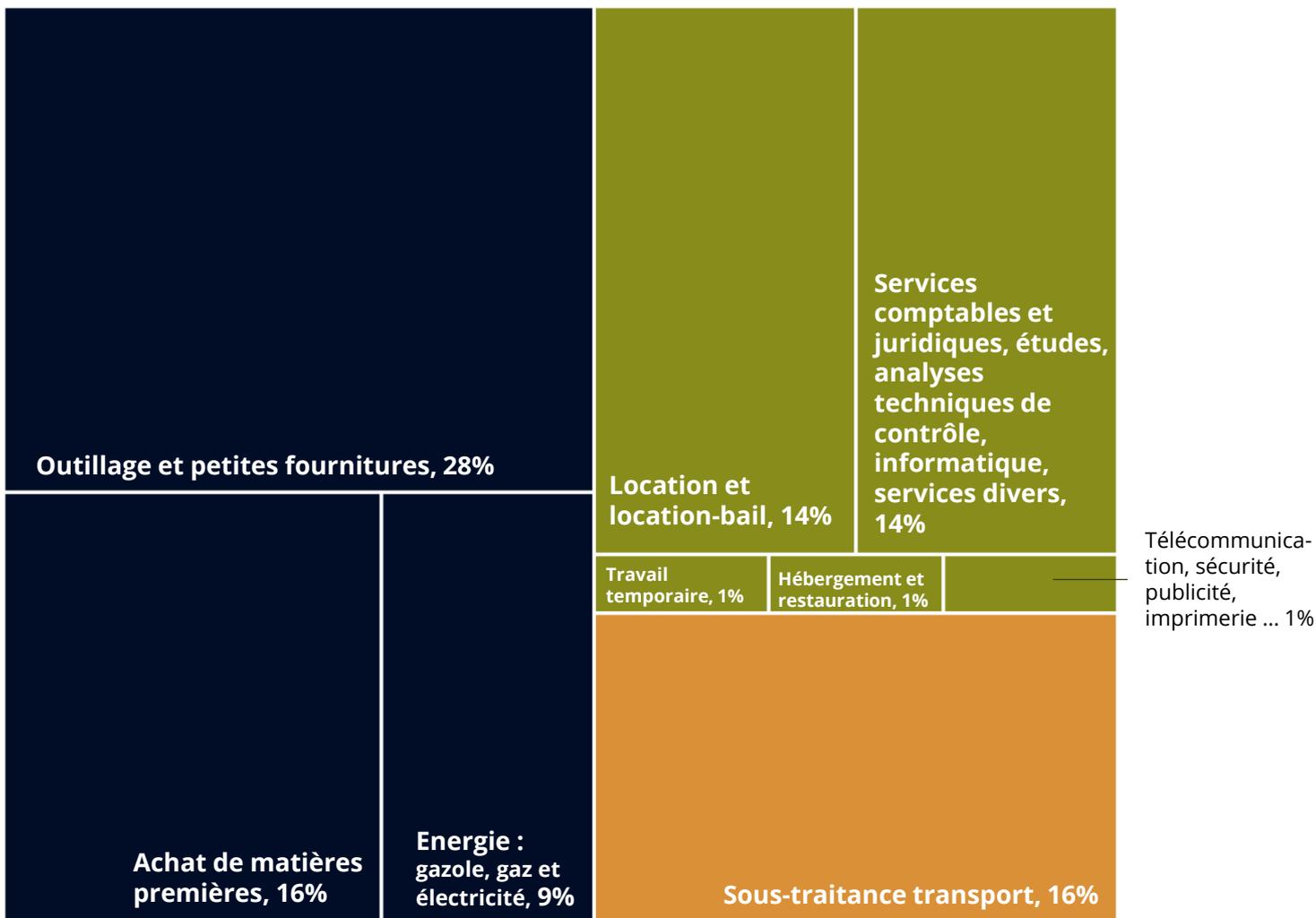
Répartition des consommations intermédiaires

% des consommations intermédiaires

■ Industrie : 53%

■ Transport : 16%

■ Services : 31%



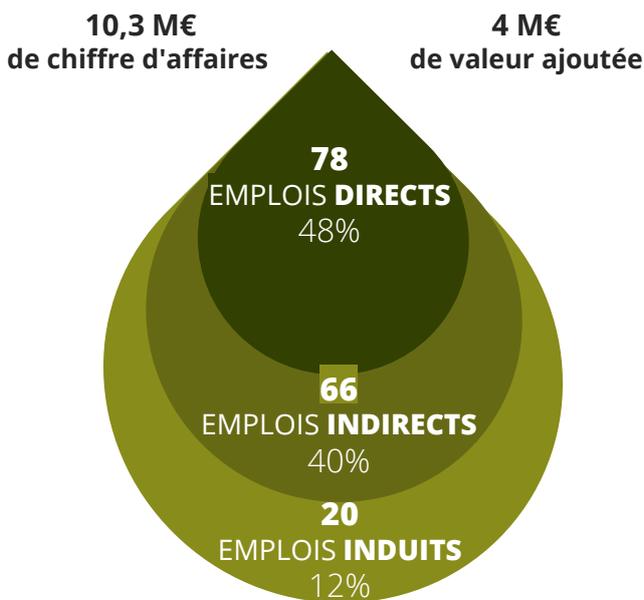
Source : CERC Normandie

[ROCHES ORNEMENTALES ET DE CONSTRUCTION]

IMPACT SOCIO-ECONOMIQUE

Les activités d'extraction et de transformation de roches ornementales et de pierre de construction en Normandie concernent 164 emplois dont 86 soutenus (emplois indirect et induits) réparties.

164 emplois concernés
en équivalent temps-plein

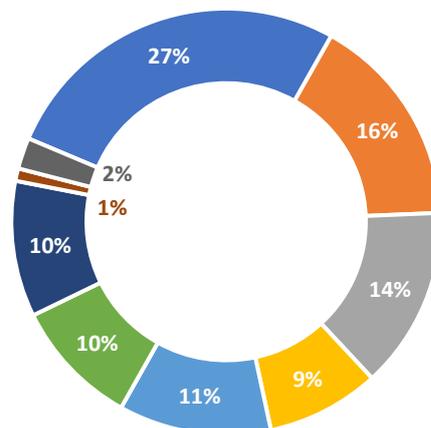


x 1,1
= nombre d'emplois indirects et induits soutenus dans le reste de l'économie

Pour chaque emploi direct dans des roches ornementales et de construction, c'est 1,1 emplois soutenus dans le reste de l'économie

Source : CERC Normandie

Commerce de gros	12 emplois soutenus
Services logistiques	23 emplois soutenus
Services aux entreprises	14 emplois soutenus
BTP	2 emplois soutenus
Machines et équipement	10 emplois soutenus
Travail temporaire	8 emplois soutenus
Hébergement, restauration	1 emploi soutenu
Ingénierie, contrôle et analyses techniques	7 emplois soutenus
Autres secteurs d'activité	9 emplois soutenus



Source : CERC Normandie

0,3 M€

Une contribution fiscale significative pour les administrations publiques

La contribution fiscale de la pierre de construction et de la roche ornementale s'élève à 0,3 million d'euros hors impôts sur les sociétés. Elle comprend la contribution économique territoriale (CVAE et CFE), la taxe d'apprentissage, la taxe sur les salaires, la taxe à l'essieu, etc.

2 TRANSFORMATION

Béton Prêt à l'Emploi
[BPE]



©crédit photo : Photothèque SNBPE

114 sites de production BPE sont dénombrés soit une moyenne de plus de 5 sites par entreprise.

Nota bene : une branche d'activité est un ensemble d'unités de production qui ont la même activité de production.

* Données portant sur le code APE 2363Z : « fabrication de béton prêt à l'emploi »

Nota bene : une unité urbaine est une commune ou un ensemble de communes présentant une zone de bâti continu (pas de coupure de plus de 200 mètres entre deux constructions) qui compte au moins 2 000 habitants.

Une industrie au cœur des territoires

En Normandie, en 2019, l'industrie du béton prêt à l'emploi (BPE) est composée de **114 sites de production** pour 21 entreprises implantées sur l'ensemble du territoire normand.

Le BPE est un matériau qui doit être mis en œuvre rapidement : sa mise en place dans l'ouvrage ne doit pas excéder deux heures après sa fabrication. Les unités de production de béton sont donc situées à proximité des lieux de consommation. Leur rayon d'action est généralement compris entre 20 et 30 km.

Des unités de production à taille humaine

L'industrie du BPE est composée en majorité d'installations de petite taille. En 2019, la moyenne des effectifs par établissement* normand est inférieure à 3,5 salariés.

Des unités de productions proches des besoins locaux

Taille des aires urbaines	en %
Communes hors unités urbaines (U.U.)	21%
U.U. de moins de 5000 habitants	14%
U.U. de 5 000 à 9 999 habitants	9%
U.U. de 10 000 à 19 999 habitants	9%
U.U. de 20 000 à 100 000 habitants	21%
U.U. de plus de 100 000 habitants	26%

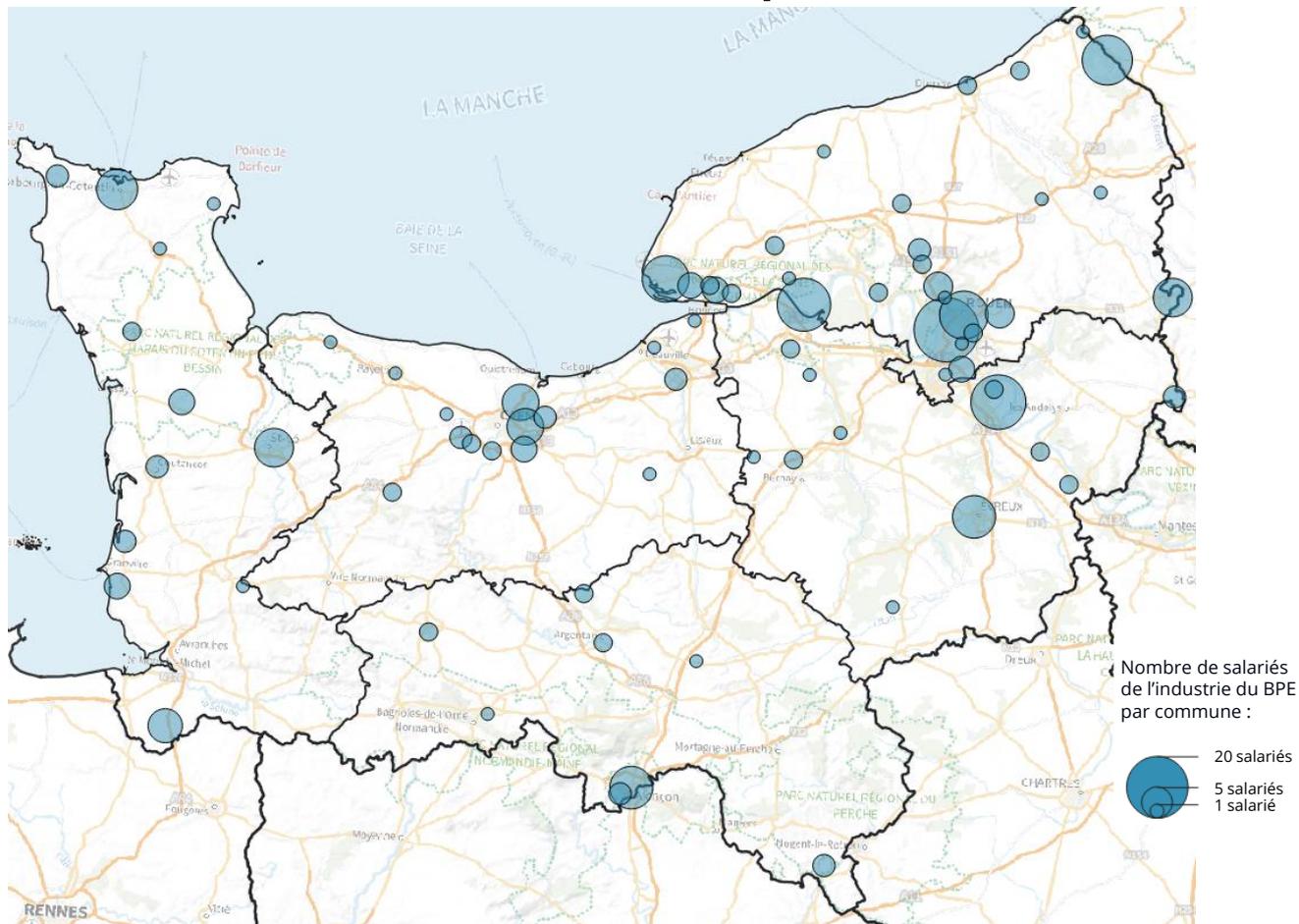
Les centrales de BPE se localisent principalement à proximité des carrières ou près des bassins de consommations les plus importants (zones urbaines).

26% des salariés sont rattachés à des établissements implantés dans les 3 unités urbaines de plus de 100 000 habitants (Caen, Le Havre, Rouen).

**[BETON PRÊT
A L'EMPLOI]**

Principaux enseignements

Nombre de salariés de l'industrie du BPE par commune



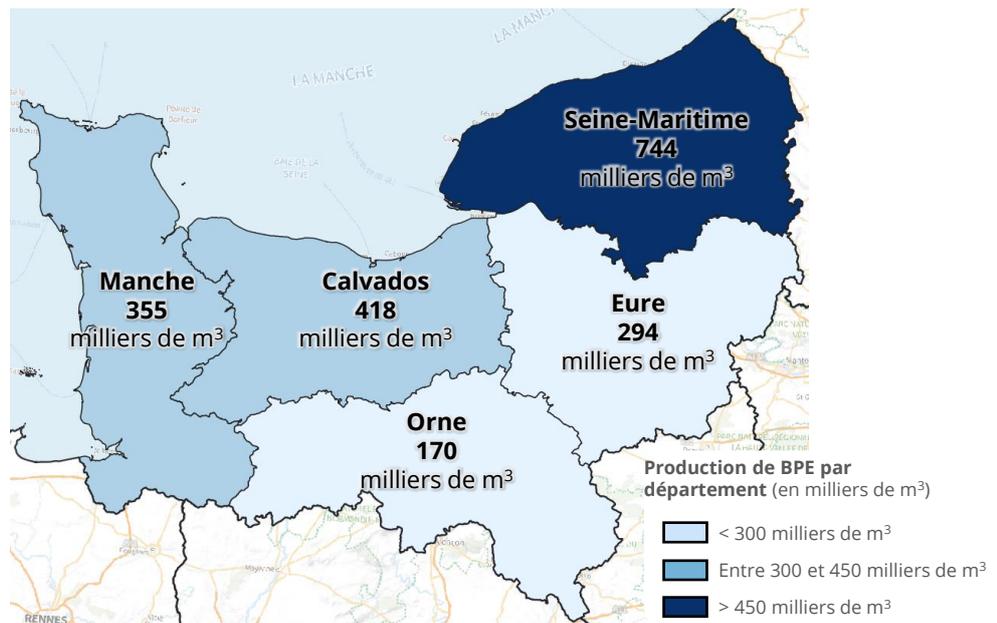
(source : URSSAF données 2019,
traitement CERC
NAF : 2363Z

[BETON PRÊT A L'EMPLOI]

**La production de BPE : 1 981 milliers de m³
pour un chiffre d'affaires de 213,5 millions
d'euros**

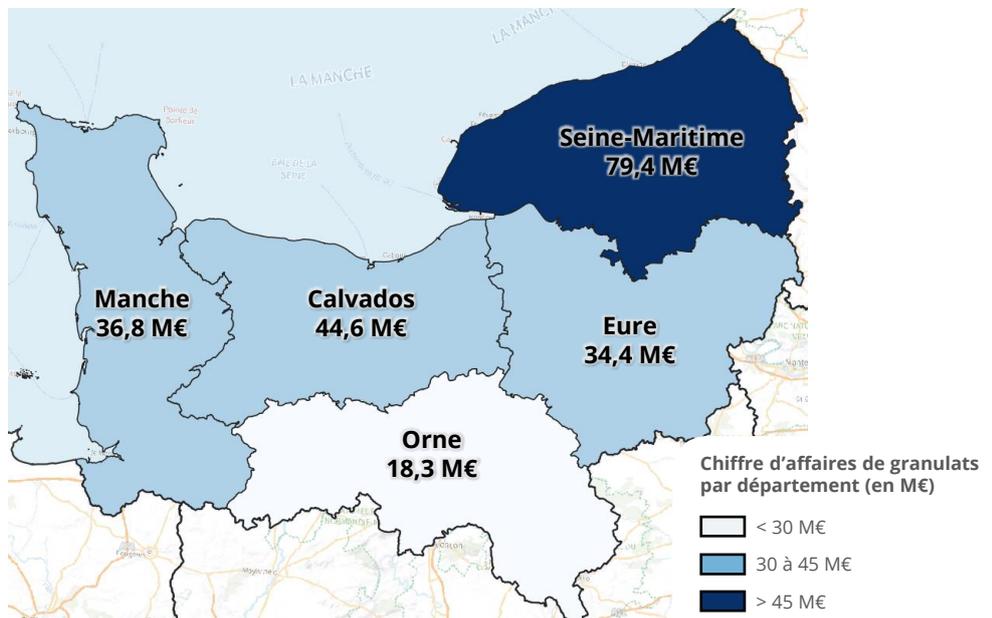
21 entreprises, réparties sur 114 sites, ont produit, en 2019, 1 981 milliers de m³ de BPE pour un chiffre d'affaires de 213,5 millions d'euros. La production de BPE en Normandie représente 4,9% de la production nationale et 4,9% du chiffre d'affaires français.

Production de BPE par départements en milliers de m³



**1 981 milliers de m³
de BPE produits en 2019
en Normandie**

Chiffre d'affaires du BPE par départements en milliers de m³



**213,5 M€
de chiffre d'affaires en
2019 en Normandie**

Source : UNICEM

[BETON PRÊT A L'EMPLOI]

Les principaux flux financiers

En 2019, le chiffre d'affaires du BPE s'élève à 213,5 millions d'euros en Normandie. Il génère principalement :

- **160,1 millions d'euros de consommations intermédiaires** (y.c. la sous-traitance) ;
- **28,8 millions d'euros de salaires et cotisations sociales** ;
- **4,3 millions d'euros d'impôts et taxes** (hors impôt sur les sociétés).

La décomposition du chiffre d'affaires intègre les frais de manutention, de chargement et de transport. En revanche, les activités de négoce ont été neutralisées et une attention particulière a été portée aux transports confiés à des prestataires extérieurs.

Les données traduisent une situation moyenne. Selon les cas, les conditions d'acheminement, les volumes produits, la répartition entre les transports sous traités et réalisés avec sa propre flotte de véhicules modifient la structure des coûts pour chaque entreprise.

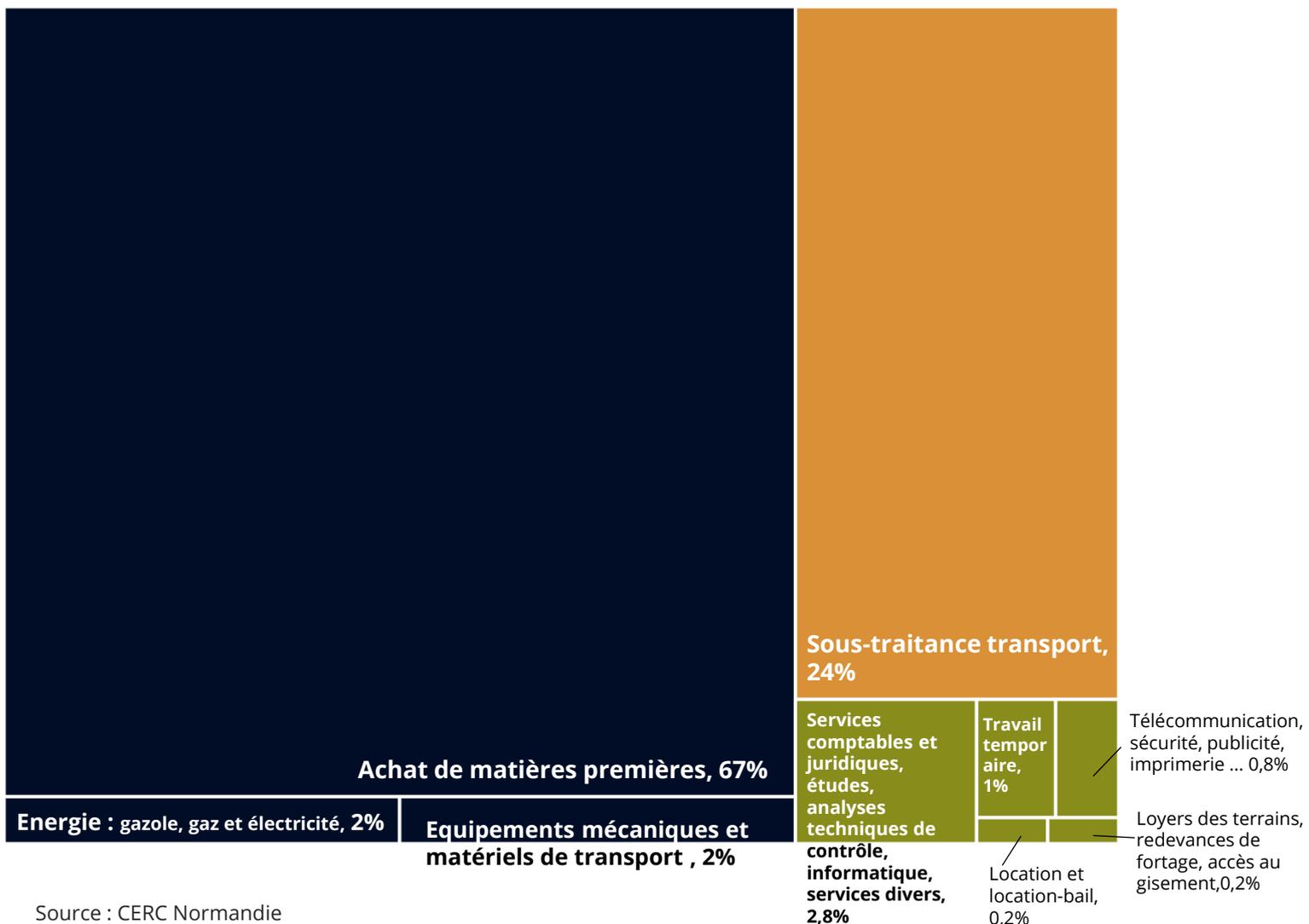
Répartition des consommations intermédiaires

% des consommations intermédiaires

■ Industrie : 71%

■ Transport : 24%

■ Services : 5%



Source : CERC Normandie

[BETON PRÊT A L'EMPLOI]



©crédit photo : Photothèque Eurovia

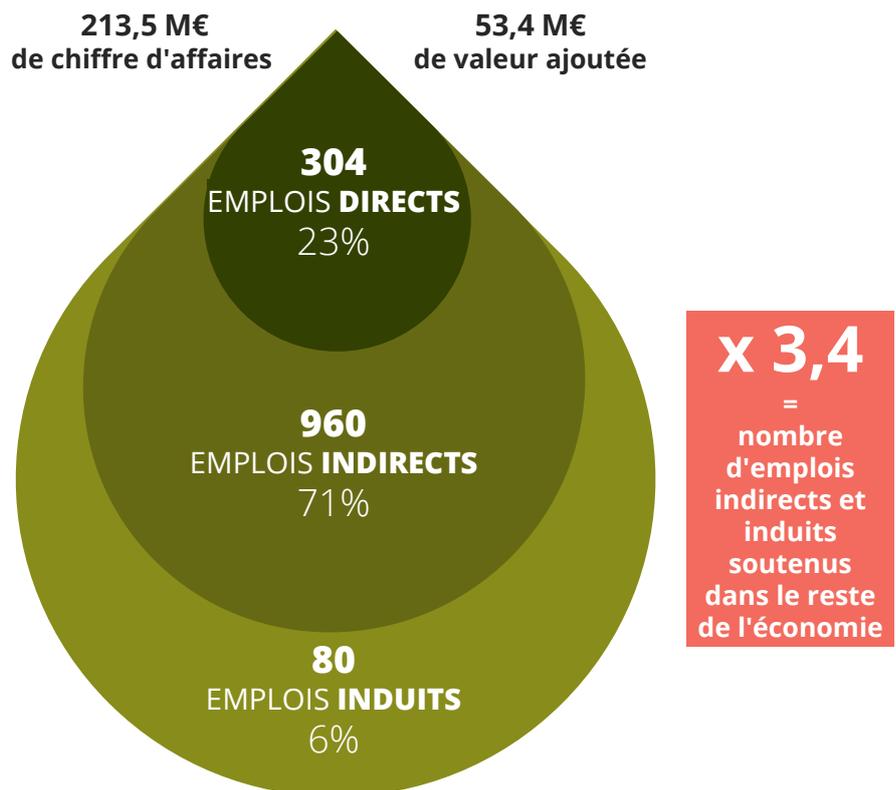
1 344 emplois concernés (directs, indirects et induits)

L'industrie du BPE en Normandie soutient **1 344 emplois** en tenant compte des retombées directes (304 emplois ; 23%), indirectes (960 emplois ; 71%) et induites (80 emplois ; 6%). Tous ces emplois sont considérés comme **non délocalisables** et permettent de soutenir l'aménagement dans les territoires au travers de l'activité du Bâtiment et des Travaux Publics.

Le nombre d'emplois totaux soutenus est 3,4 fois supérieur au nombre d'emplois directs, c'est-à-dire que pour chaque emploi direct dans l'industrie du BPE, 3,4 emplois supplémentaires sont soutenus dans le reste de l'économie.

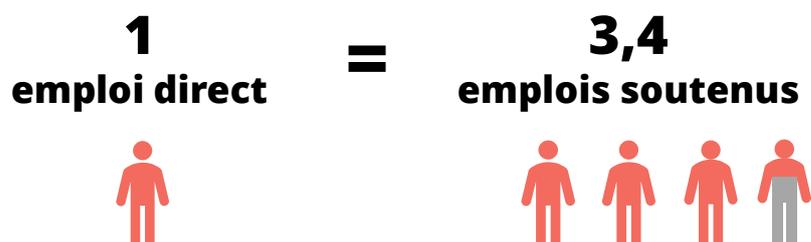
A noter que 19% des emplois soutenus (indirects et induits) par l'industrie du BPE normand (202 ETP) profitent à l'industrie extractive (leurs fournisseurs principaux de matières premières). Au final, en excluant de la chaîne de production l'industrie extractive, la production de BPE donne l'effet multiplicateur de 2,8.

1 344 emplois concernés en équivalent temps-plein



Source : CERC Normandie

Pour chaque emploi direct dans la production de BPE, 3,4 emplois sont soutenus dans le reste de l'économie (dont 0,6 dans l'industrie extractive)



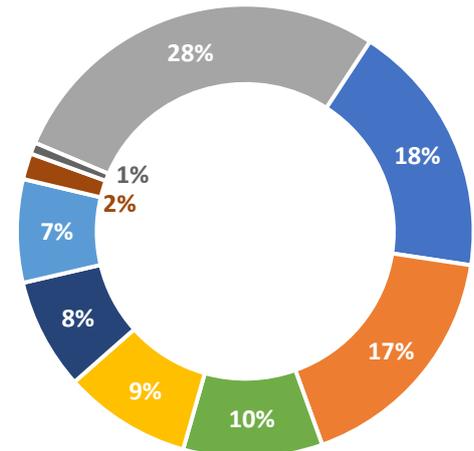
[BETON PRÊT A L'EMPLOI]

De nombreux secteurs d'activité impliqués

L'ensemble des effets indirects et induits s'étend à de nombreuses branches d'activité en dehors de celle de l'extraction et l'exploitation des granulats. Ainsi, trois secteurs d'activité concentrent 63% des emplois soutenus (emplois indirects et induits) : **le commerce de gros (28%), les services logistiques (18%) et les services aux entreprises (17%).**

Les branches d'activité impactées et le nombre d'emplois indirects et induits

Commerce de gros*	570 emplois soutenus
Services logistiques*	925 emplois soutenus
Services aux entreprises*	605 emplois soutenus
BTP	27 emplois soutenus
Machines et équipement*	301 emplois soutenus
Travail temporaire	263 emplois soutenus
Hébergement, restauration	62 emplois soutenus
Ingénierie, contrôle et analyses techniques	328 emplois soutenus
Autres secteurs d'activité	245 emplois soutenus



Source : CERC Normandie

***Commerce de gros** : distributeurs et négociants de matériels et d'équipement, fournitures industrielles, distribution de combustibles et de produits annexes, etc.

***Services logistiques** : transport terrestre, entreposage.

***Services aux entreprises** : services comptables, financiers, juridiques, assurances, nettoyage, sécurité et autres services de soutien.

***Machines et équipement** : Fabrication, entretien et réparation.

***Ingénierie, contrôle et analyses techniques** : services d'ingénierie, scientifiques (études, contrôles, analyses techniques, etc.) et informatiques.

***Autres secteurs d'activité** : produits agricoles, sylvicoles et de pêche, services publics et administratifs, arts récréatifs et loisirs.

Une contribution fiscale significative pour les administrations publiques

4,3
M€

Le montant des contributions fiscales (hors impôt sur les sociétés) est de 4,3 millions d'euros pour les BPE en Normandie.

Cette contribution fiscale comprend la contribution économique territoriale (CVAE et CFE) et d'autres taxes (taxe d'apprentissage, taxe foncière, etc.).

Méthodologie

La méthodologie de calcul de l'empreinte socio-économique nécessite la mobilisation de nombreuses sources d'information.

Afin de garantir l'homogénéité des données, la production, le chiffre d'affaires et les sites de production proviennent des résultats de l'enquête annuelle de branche menée par l'UNICEM sur la totalité des entreprises de matériaux de construction et produits de carrières.

Les effectifs salariés répartis selon le code NAF des entreprises n'ont pas été utilisés pour l'évaluation des emplois directs, en raison des entreprises multi-activités. Le calcul a été effectué **à partir de la masse salariale de la branche, des salaires moyens pour les entreprises soumises à la convention collective "Industrie des carrières et matériaux"** selon les catégories socio-professionnelles. Les emplois directs s'entendent en équivalent temps-plein pour la fabrication de granulats naturels et recyclés, pierres de construction, roches ornementales, minéraux industriels (hors activités de négoce et autres activités complémentaires).

Le modèle pour calculer les emplois indirects et induits s'appuie sur les travaux de l'économiste Wassily Leontief. Il repose sur l'utilisation de tables entrées-sorties symétriques (65 positions) **permettant de retracer les interdépendances entre l'ensemble des secteurs d'activité d'une économie donnée**. Les emplois induits nécessitent également l'utilisation **des salaires bruts versés aux salariés corrigés des charges salariales et du taux d'épargne**. La consommation des ménages a été répartie par secteurs d'activité selon les données disponibles dans les Comptes de la nation. Les effets liés aux dépenses des administrations publiques et aux salaires versés par les fournisseurs n'ont en revanche pas été simulés.

Différents contrôles de cohérence ont été effectués sur la répartition des coûts en particulier en comparaison des données nationales ESANE (Élaboration des Statistiques Annuelles d'Entreprises), d'un échantillon de comptes annuels d'entreprises régionales déposés auprès des greffes, et de la répartition des coûts de production de l'indice GRA (indice du coût de la production de granulats pour la construction et la viabilité).

Les limites de l'analyse

La modélisation de l'empreinte socio-économique est en partie basée sur les tableaux entrées sorties nationaux. **La fiabilité des résultats dépend ainsi de la pertinence et de la stabilité des coefficients utilisés pour l'économie régionale**. De plus, les effets sur l'emploi ont été mesurés sans distinction "économie ouverte / fermée". Par ailleurs, le modèle considère implicitement que les entreprises sont en capacité de répondre à la demande quelque soit son niveau et qu'il n'y a pas d'économie d'échelle.

Des hypothèses de répartition moyenne entre les transports de matériaux sous-traités à des prestataires extérieurs et effectués "en propre" ont été posées et validées à dire d'experts. Le ratio influence sur la répartition du nombre d'emplois directs / indirects.

Avec le concours des membres de la CERC Normandie

La Cellule Économique Régionale de la Construction de Normandie est à la fois l'observatoire normand de la construction et l'instance de concertation économique des différents acteurs de la filière construction dans la région :

- **organisations professionnelles et partenaires économiques** : UNICEM Normandie, FRTP Normandie, CAPEB Normandie, FFB Normandie, FFB Calvados, FFB Eure, FFB Le Havre Pointe de Caux, FFB Manche, FFB Orne, FFB Rouen Métropole & Territoires, Fédération ouest des SCOP du BTP, FiBois Normandie, EGF BTP, COBATY Eure, Action Logement,
- **collectivités locales** : Conseil Régional de Normandie, Caen la mer, Métropole Rouen Normandie,
- **services administratifs** : Préfecture Normandie, DREAL Normandie, DRFIP Normandie,
- **maîtres d'ouvrage** : UHS Normandie, FPI Normandie, UNAM, LCA FFB Normandie,
- **maîtres d'œuvre, concepteurs ou conseils** : Conseil Régional de l'Ordre des Architectes de Normandie, Union Nationale des Géomètres-Experts de Normandie, CINOV Normandie, UNTEC Normandie, CAUE du Calvados,
- **organismes financiers** : SMA BTP, Banque des Territoires Normandie – Groupe Caisse des Dépôts, BTP Banque Normandie, COMPLEVIE, Crédit Agricole Normandie,
- **autres organismes et entreprises** : Bâtiment CFA Normandie, SOGÉA Nord-Ouest, Bouygues Bâtiment, SOCOTEC.

La DREAL Normandie contribue financièrement à ces réalisations.

Et des membres du GIE Réseau des CERC



Etude réalisée avec le concours financier de la Région Normandie



CERC Normandie

Tél : 02 31 85 44 71 - contact@cerc-normandie.fr
site régional : www.cerc-normandie.fr

